



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2024 À 19:30 :

À la séance ordinaire tenue le 3 juin 2024, sont présents les conseillères et conseillers: Gina Castelli, Sylvie Boucher, Alain Rondeau, Stéphane Baillargeon, Lisa Cadorette et Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse, Mme Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

1.
Ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30.

2024-06-129

2.
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. **Ouverture**
 - 1.1 Ouverture.
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 6 mai 2024;
4. **1^{re} période de questions**
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).
5. **Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
 - 5.1 Soumission d'appel d'offres – Reconstruction des conduites dans le ruisseau Stacey;
6. **Information au conseil et correspondance**
 - 6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de mai 2024.
7. **Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions:
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer ;
 - 7.2 Autres comités:
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
8. **Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter :
 - 8.1.1 Dépôt des états financiers et des rapports des vérificateurs de la Municipalité d'Ascot Corner au 31 décembre 2023;
 - 8.1.2 Congrès de la FQM en septembre 2024;
 - 8.1.3 Accord avec Patrimoine canadien dans le cadre du programme Le Canada en fête;
 - 8.1.4 Mandat à l'Union des municipalités du Québec – achat de différents bacs et mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles;
 - 8.1.5 Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport des vérificateurs;
 - 8.1.6 Affectation de revenus aux fonds réservés;
 - 8.1.7 Affectation du surplus réservé – réfection de chemin;
 - 8.1.8 Demande au Programme de soutien financier en accompagnement des personnes handicapées en camp de jour – été 2024;
 - 8.1.9 Achat d'une camionnette;
 - 8.1.10 Utilisation des soldes disponibles;
 - 8.1.11 Demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec – appui; retiré



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

- 8.1.12 Module de paiement;
- 8.1.13 Autorisation d'un avenant à la protection d'assurance; retiré
- 8.1.14 Demande de soumission – Fondation pour l'agrandissement du chalet du parc Goddard;

9. Avis de motion à donner

Aucun.

10. Adoption des règlements

Aucun.

11. Varia affaire nouvelle

Aucun.

12. 2^e période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets à l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : le mardi 2 juillet 2024 à 19h30.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juin 2024 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2024-06-130

3.1

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024 :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2024 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.

1^{RE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 40).

M. Jacques Gourde :

- Vous avez mentionné de petites réserves dans les états financiers. Qu'est-ce que vous voulez dire?
- Merci pour les travaux.
- Il y a un arbre à couper au 365 chemin Galipeau.
- Est-ce que les signaleurs ont eu une formation? Il leur manque un drapeau.
- Demande d'avoir des détails sur le PPCMOI.

John St-Cyr :

- Il a été question d'un rond-point à l'intersection de la rue Principale et de la route 112?

Mme Maryse Labonté :

- Remercie les membres du conseil pour la participation au pickleball.
- Le camion électrique, avez-vous fait le calcul vs un camion à gaz?
- La Municipalité a-t-elle une assurance qui protège les gens de la FADOQ lors d'activités ?



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

FIN DE LA 1^{RE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 19h 48

2024-06-131

5.1 SOUMISSION D'APPEL D'OFFRES – RECONSTRUCTION DES CONDUITES DANS LE RUISSEAU STACEY :

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux soumissions pour la reconstruction des conduites dans le ruisseau Stacey :

	Coût (avant taxes)
Excavation M. Toulouse inc.	275 000.00 \$
Cité Construction TM inc.	433 167.94 \$

CONSIDÉRANT QUE nous avons mandaté la firme St-Georges Structures et civil à procéder à l'analyse des soumissions;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner adjuge le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Excavation M. Toulouse inc. pour un montant de 275 000 \$ plus taxes.

Il est également résolu que cette résolution soit conditionnelle à l'obtention de l'approbation de la programmation no. 5 de la subvention de la TECQ 2019-2024.

Poste budgétaire : Subvention TECQ et règlement d'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

6.1 DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général dépose la liste de la correspondance pour le mois de mai 2024 et en fait la lecture.

2024-06-132

7.1.1 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 3 juin 2024 au montant de 515 123.46 \$ soit approuvée et que le directeur général soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2.1 RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame Nathalie Bresse :

Donne de l'information concernant :

- Capture ton patrimoine au bureau touristique de Cookshire-Eaton. Les jeunes proposent leur vision du patrimoine du HSF.
- Remerciement pour le don de la Municipalité à la Passerelle.
- Le dépôt des états financiers à la MRC. La MRC finit avec un surplus 569 381 \$. Nous avons passé une résolution pour utiliser le FRR 1 qu'on va mettre chez Valoris pour une étude sur les CRD.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

- La rencontre du 28 mai dernier sur le schéma incendie a été très intéressante. L'objectif est de déposer le schéma au MSP à la fin juin.

Madame Gina Castelli :

Donne de l'information concernant :

- J'ai eu une rencontre de l'ORH. On va devoir payer un surplus. Le Service d'aide à la recherche de logement (SARL) de Coaticook nous a approchés. Il est possible qu'il y ait une fusion entre plusieurs MRC pour avoir plus de financement. On a ajouté un règlement sur qui on prend dans nos loyers. On va favoriser les gens sur notre territoire.
- J'ai effectué une recherche sur les feux d'artifice. Dans le système de santé, les normes sont désuètes.
- Le 13 mai, j'ai participé à une tournée de sensibilisation organisée par le CIUSSS de l'Estrie - CHUS dans la MRC. Il y a encore 60% de nos gens qui sont illettrés.
- Le MAMH a fait deux rencontres pour nous montrer les services qu'ils ont. Il y avait beaucoup de questionnement sur ce qu'est un élu.
- Félicitation à Hélène pour son implication à la journée des patriotes.

Madame Sylvie Boucher :

Donne de l'information concernant :

- Il y aura une rencontre avec le MTQ le 11 juin pour le réaménagement du cœur villageois.
- Projet Darce-Dubé, il devrait être diffusé à la fin juin.
- En mai, il y a eu pour 1 538 350 \$ de permis.
- Régie incendie, il y a eu deux sorties pour East Angus, trois pour Ascot Corner et une pour Westbury. Il reste le schéma incendie de la MRC à adopter. Nous avons eu un cours 101 sur ce qu'est un schéma d'incendie.

Monsieur Alain Rondeau :

Donne de l'information concernant :

- J'ai participé au schéma d'aménagement de la MRC à Dudswell. L'objectif est d'avoir une vision à long terme pour les 20 prochaines années. Nos besoins sont différents des autres municipalités.
- Au niveau des loisirs, il y a eu le Marche/Cours pour le Haut à Bury le 11 mai dernier. Les fonds seront remis à des individus et des familles pour participer à des sports.
- Lettre attachée s'est terminée le 25 mai dernier à notre bibliothèque.
- La programmation de la fête nationale avance bien. Nous avons eu des réflexions sur les feux d'artifice. Le rapport compare des endroits qu'il y a beaucoup de feu d'artifice comme la Chine et Walt Disney. Pour cette année, la satisfaction des citoyens vs l'impact environnemental a été prise en compte.
- La Descente de la rivière sera le 24 août prochain.
- Le pickleball se poursuit.

Monsieur Stéphane Baillargeon :

Donne de l'information concernant :

- J'ai participé à l'assemblée générale annuelle du COGESAF. Beaucoup de sujets sont traités, de la prise de données aux pratiques et sensibilisations ainsi que le contrôle des espèces envahissantes. C'est un nouveau conseil d'administration. Ils ont de gros enjeux. Ils font de la recherche de financement.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

- On a caressé l'idée de dire un mot sur les feux d'artifice. Nous allons réfléchir à une alternative.
- Il y a eu la journée découverte de l'écocentre avec tous les enfants de l'école. Nous avons fait un circuit pour informer les jeunes. La journée Environnement a un moins grand impact parce que nous sommes ouverts tous les samedis avant midi. Nous avons fait un petit test de notre eau. Environ 50% des participants ont réussi à trouver l'eau de la municipalité.

Madame Lisa Cadorette :

Donne de l'information concernant :

- À la voirie, la piscine a été décapée par notre équipe et elle sera repeinte dans les prochains jours. Le tout sera bientôt complété.
- En ce qui concerne les fissures sur le terrain de tennis, la grosse fissure sera colmatée cette année afin d'éviter l'infiltration d'eau avant les gels de la saison froide. Une beauté complète est prévue au budget pour l'an prochain.
- Capacité des puits des essais de pompage sera faite au parc Pomerleau au début juillet. Le tout a été planifié avec le SAE pour ne pas nuire aux activités.
- Projections des projets pour juin.
- Continuer les projets d'augmentation des sanitaires, aqueduc, etc., et le rechargement de la rue Bresse et des Sables.

Madame Hélène Bédard :

Donne de l'information concernant :

- Le 13 mai dernier, j'ai pris part à la tournée de sensibilisation afin de mieux comprendre la réalité des personnes en situation difficile dans notre MRC. Le CIUSSS de l'Estrie, Moisson Haut-Saint-François, La Méridienne, La Passerelle, Continuum HSF et le réseau des éclaireurs nous ont brossé un portrait et apporté quelques pistes de solution.
- Le 14 mai, j'ai participé au Campus RH – Restez à l'affût des meilleures pratiques, offert par Raymond Chabot Grant Thornton en compagnie de quelques directeurs de la Municipalité. Quatre conférences étaient au programme ; la responsabilité sociale d'une organisation, la conciliation famille-travail, comment utiliser l'intelligence artificielle de façon efficace dans notre organisation et l'exposé de la directrice des ressources humaines de la ville de Magog qui a réussi à rassembler et impliquer tous les employés de la ville dans la création et la mise sur pied d'une marque employeur. La gestion des ressources humaines est devenue un domaine important à ne pas négliger si on veut un recrutement efficace et une rétention de nos employés.
- Le 19 mai, j'ai assisté au brunch des patriotes au centre communautaire Richard-Gingras en compagnie de la mairesse. Plusieurs représentants municipaux étaient présents et ont, comme nous, hissé le drapeau des patriotes dans leur municipalité.

2024-06-133

8.1.1

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE LA MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER AU 31 DÉCEMBRE 2023 :

CONSIDÉRANT QUE la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton a procédé à la vérification de l'année financière 2023 et a donné les explications nécessaires aux membres du conseil lors du dépôt des états financiers ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

CONSIDÉRANT QUE le rapport des états financiers pour l'année 2023 incluant le rapport du vérificateur a été déposé par le directeur général, monsieur Jonathan Piché;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte le rapport des états financiers pour l'année 2023 incluant le rapport du vérificateur tel que déposé par le directeur général, monsieur Jonathan Piché;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2024-06-134

CONGRÈS DE LA FQM EN SEPTEMBRE 2024 :

CONSIDÉRANT QUE chaque année en septembre a lieu le congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'édition de cette année aura lieu les 26, 27 et 28 septembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE les inscriptions doivent se faire le plus tôt possible;

CONSIDÉRANT QUE les sommes nécessaires sont prévues au budget pour l'inscription de trois membres du conseil et le directeur général;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte que trois membres du conseil et le directeur général assistent au congrès de la FQM les 26, 27 et 28 septembre 2024. Les trois membres du conseil sont : Nathalie Bresse, Stéphane Baillargeon et Alain Rondeau.

QUE leurs frais d'inscriptions 990.00 \$ / personne plus taxes, hébergement, repas et transport environ 850.00 \$ / par personne leur soient payés selon la politique en vigueur.

Postes budgétaires : 02-110-00-454 inscription des élus ;
02-110-00-310 autres frais des élus ;
02-130-00-454 inscription directeur général ;
02-130-00-310 autres frais directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2024-06-135

ACCORD AVEC PATRIMOINE CANADIEN DANS LE CADRE DU PROGRAMME LE CANADA EN FÊTE :

CONSIDÉRANT QUE pour signer un accord avec le gouvernement du Canada, les municipalités doivent au préalable obtenir l'autorisation du MAMH;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire obtenir une subvention dans le cadre du programme Le Canada en fête pour la fête nationale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal désire qu'un accord de subvention soit conclu entre la Municipalité et Patrimoine canadien dans le cadre du programme Le Canada en fête pour la réalisation de la fête nationale;

- La Municipalité demande l'autorisation au gouvernement du Québec pour pouvoir conclure l'accord de subvention;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

- Gabrielle Thériault, directrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire est autorisée à conclure l'accord au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2024-06-136

8.1.4

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - ACHAT DE DIFFÉRENTS BACS ET MINI-BACS DE CUISINE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- Permettent à une municipalité (ou régie intermunicipale ou MRC) de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- Précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- Précisent que le présent processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner désire participer à cet achat regroupé pour se procurer des bacs roulants dans les quantités nécessaires pour satisfaire ses besoins;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres du conseil présent :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si réité au long;

QUE la Municipalité d'Ascot Corner confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé visant la fourniture de bacs roulants nécessaires aux activités de la Municipalité d'Ascot Corner pour l'année 2025;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité d'Ascot Corner s'engage à fournir à l'UMQ toutes les informations requises en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée. Aussi, bien que les besoins exprimés par la Municipalité d'Ascot Corner à ce stade-ci soient approximatifs, les quantités indiquées dans la fiche technique d'inscription doivent représenter le plus fidèlement possible les besoins réels anticipés de la Municipalité d'Ascot Corner. En conformité avec le cadre législatif applicable aux regroupements d'achats de l'UMQ, cette dernière ne pourra donner suite à une modification des quantités que lorsque celle-ci constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité d'Ascot Corner s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité d'Ascot Corner s'engage à procéder à l'achat des produits qu'elle a inscrits à l'appel d'offres BAC-2025, selon les quantités minimales déterminées et autres conditions contractuelles;

QUE la Municipalité d'Ascot Corner reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ce pourcentage est fixé à 2%;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2024-06-137

8.1.5
RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS :

Madame Nathalie Bresse, mairesse, dépose et fait la lecture du rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport des vérificateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2024-06-138

8.1.6
AFFECTATION DE REVENUS AUX FONDS RÉSERVÉS :

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par le passé, a mis en place des outils de gestion prudente et responsable en la matière de fonds réservés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procède des fonds réservés pour l'eau potable, l'eau usée et pour la réfection des chemins;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU** d'affecter les revenus aux réserves spécifiques à ceux-ci :

Revenus réserve eau potable	01-210-00-444	affectés au 55-910-00-003
Revenus réserve eaux usées	01-210-00-445	affecté au 55-910-00-009
Revenus réserve réfection-chemin	01-211-10-005	affectés au 55-992-00-010

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2024-06-139

8.1.7
AFFECTATION DU SURPLUS RÉSERVÉ – RÉFECTION DE CHEMIN :

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par le passé, a mis en place des outils de gestion prudente et responsable en la matière de surplus réservé – réfection de chemin;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU** d'affecter le remboursement de certains emprunts au surplus réservé – réfection de chemin :

Règlement d'emprunt # 601 (cap. et int.) au surplus réservé 55-992-00-010
Règlement d'emprunt # 607 (cap. et int.) au surplus réservé 55-992-00-010
Règlement d'emprunt # 623 (cap. et int.) au surplus réservé 55-992-00-010



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

En tenant compte de la partie de subvention à recevoir AIRRL (règl. : #607) et TECQ (règl. : #623).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2024-06-140

8.1.8

DEMANDE AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER EN ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES EN CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2024 :

CONSIDÉRANT QU'un enfant a des besoins particuliers, fréquentera le camp de jour d'Ascot Corner;

CONSIDÉRANT QU'un accompagnement particulier sera nécessaire afin d'assurer un service adéquat à cet enfant;

CONSIDÉRANT QUE le programme de soutien financier offert par le Conseil Sport Loisir de l'Estrie vise à répondre aux besoins d'accompagnement des personnes handicapées en camp de jour en soutenant l'embauche du personnel d'accompagnement.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** Gabrielle Thériault, directrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire, soit mandatée comme personne autorisée à agir pour et au nom de la Municipalité et à signer tous les documents relatifs à la demande.

Il est également résolu que la résolution soit conditionnelle à ce que la Municipalité soit en mesure d'offrir un service qui respecte nos règlements et politiques du camp de jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2024-06-141

8.1.9

ACHAT D'UNE CAMIONNETTE :

CONSIDÉRANT QUE cette résolution remplace la résolution 2024-02-035;

CONSIDÉRANT QUE la camionnette Ford F-150 Lightning XLT cabine SuperCrew de la résolution 2024-02-035 passe d'une camionnette 2023 à une camionnette 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'achat d'une camionnette Ford F-150 Lightning XLT cabine SuperCrew au montant de 76 010.00 \$ plus taxes à l'entreprise Automobiles Val Estrie inc.

Il est également résolu d'autoriser l'achat de quatre pneus d'hiver au montant total de 1 786.20 \$ plus taxes à l'entreprise Automobiles Val Estrie inc.

Poste budgétaire : Le fonds de roulement sur dix ans
Poste budgétaire : 02-320-01-525 (pneus)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2024-06-142

8.1.10

UTILISATION DES SOLDES DISPONIBLES :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est en refinancement pour les règlements # 576-A, 645, 608, 646 et 647;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a des soldes disponibles de règlement d'emprunt pour les règlements # 646 et #647;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU** d'utiliser les soldes disponibles pour chacun des règlements suivants:

Règlement d'emprunt # 646 - Affectation de 220,000. \$ et
Règlement d'emprunt # 647 - Affectation de 76,538.\$.

Poste budgétaire : 55-915-00-000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2024-06-143

8.1.11
DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – APPUI RETIRÉ

2024-06-144

8.1.12
MODULE DE PAIEMENT :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procède aux paiements de ses fournisseurs par chèques;

CONSIDÉRANT QUE pour procéder aux paiements des fournisseurs par dépôt direct, la Municipalité doit faire l'acquisition du programme CESA offert par PG Solutions;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la proposition de PG Solutions pour l'acquisition du programme CESA au montant unique de 1 395. \$ plus taxes.

Il est également résolu d'autoriser l'achat de la licence annuelle d'utilisation au montant de 261 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-130-00-454

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2024-06-145

8.1.13
AUTORISATION D'UN AVENANT À LA PROTECTION D'ASSURANCE-RETIRÉ

2024-06-146

8.14
DEMANDE DE SOUMISSION – FONDATION POUR L'AGRANDISSEMENT DU CHALET DU PARC GODDARD :

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu quatre soumissions pour la fondation de l'agrandissement du chalet du parc Goddard :

	Coût (avant taxes)
Léo Barolet & Cies	21 195.00 \$
Coffrage Inter-Estrie	15 290.00 \$
Mt Coffrages	18 500.00 \$
Coffrage GD inc.	14 492.00 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

CONSIDÉRANT QUE la soumission de l'entreprise Léo Barolet & Cies est la plus complète et nous apparait la meilleure en considérant tous les coûts en lien au projet comme l'excavation, les drains de fondation, le remblayage et la compaction;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de l'entreprise Léo Barolet & Cies au montant de 21 195.00 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : Subvention, fonds de parcs et terrains de jeux et surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

11.

VARIA AFFAIRE NOUVELLE

Aucune.

12.

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 20 h 30)

M. : Jacques Gourde :

- Demande d'un suivi rapide dans le dossier de M. Leblanc, est-ce qu'il y a quelque chose qui bouge dans ce dossier-là?
- Valoris, est-ce qu'il y a des négociations qui avancent?
- M. Stéphane a dit qu'ils vont laver des bateaux. Au lac Mégantic, il n'y a pas de lavage de bateau cette année.
- Les déficiences au centre communautaire, est-ce qu'il y a un développement là-dessus?
- Qui est le fournisseur 1029?
- Dans l'annoncé de Mme Audrey, la municipalité a un excédent de 2000 000\$. Questionnement sur les réserves et les remboursements des règlements.
- Le point 8.1.4, est-ce que c'est les bacs de déchet?
- Est-ce que le prix du camion inclut la subvention?

M. : John St-Cyr :

- J'aimerais donné mes disponibilités pour offrir de la formation sur les mesures d'urgence aux jeunes de l'école, est-ce que ça peut se faire?
- Propose de maximiser les stationnements au centre communautaire.
- Les permis de pêche ne sont pas nécessaires cette fin de semaine.
- Sollicite la participation de la Municipalité pour la fabrication d'un banc à l'abribus.

Mme : Maryse Labonté :

- Les feux d'artifice, avez-vous trouvé la recherche de l'Université?
- Une personne de l'Action bénévole a été nommée. Elle peut aider les personnes aînées à toutes les causes.
- M. Alain, je n'ai pas saisi les sous-entendus. Nous n'avons pas les mêmes problèmes que les autres municipalités?
- Vous avez parlé de refaire le terrain de pickelball, je n'ai pas compris.
- Les dépenses de la cour municipale de East Angus, c'est en lien avec quoi?
- Asphalte froid, ç'a été fait où?
- Le plancher de la salle communautaire, il a fait une bonne job.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

- SPA de l'Estrie, est-ce que vous avez un rapport?
- Ministre des Finances, un montant de 183 000\$, c'est quoi?
- Relevé du bâtiment existant, c'est quoi?

FIN DE LA 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 h 00.

2024-06-147

13.
LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **QUE** la séance ordinaire soit levée à **21 h00.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

Prochaine séance ordinaire : le mardi 2 juillet 2024 à 19h30.

JONATHAN PICHÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE